Elections législatives du 5 juin 1988
8 ème circonscription du Finistère.

# Albert YAOUANC

**gaulliste**

## Observer. Rassembler. Agir pour la justice et la prospérité de la France.

**Vu les jours difficiles** que nous vivons depuis quelques années dans le **secteur privé,** constatant de plus qu'**aucune action sérieuse**, en profondeur, ne se dessine, j'ai décidé de tenter par tous les moyens qui seront à ma portée, **d'amorcer** la constitution d'une force suffisante pour **infléchir les décisions** gouvernementales et parvenir à nous faire par la **concrétisation**, reconnaître le droit a une **juste récompense** de nos efforts. Cette même force apportera éventuellement un appui au gouvernement qui n'aura pas a subir seul, le poids des assauts de **syndicats trop politisés** et aux revendications excessives. Ces excès, nous le constatons, ont abouti à accumuler des **privilèges excessifs** d'un bord au détriment de l'autre qui risque de **crouler sous les charges** qui lui sont imposées. C'est le cas du **secteur privé**. A terme ceci engendre **le chômage, le surmenage**, logiquement contradictoires par définition, mais hélas réalités vécues.

Les syndicats trop **politisés** n'hésitent pas à **mener à la ruine** leurs entreprises pour satisfaire leurs revendications. Pendant les grèves de décembre 1986 et janvier 1987 la **S.N.C.F. perdait chaque jour 100 millions de francs lourds** (réf. *Le Point* ). En 1986 les contribuables ont versé à l'entreprise près de 36 milliards de francs... Les grévistes étaient les conducteurs de trains. Or, ils ont leur retraite à 50 ans, ont conduit 30 ans, ont en moyenne 25 ans de retraite à vivre. Les heures de conduite réelles étant de 3 h 20 par jour, et de 200 jours par an. Leur nombre d'heures total : 19200 heures en 30 ans. Leur salaire total d'activité approximatif : 400 millions d'anciens francs, leur pension retraite approximative en 25 ans : 240 millions ; **Ceci nous donne l'heure de travail à 30.000 anciens francs**. Avaient-ils réellement le droit de paralyser l'économie du pays ? - Et je tais tous les avantages non monétaires! Qui en subit les **conséquences ?** Nous tous ! A titre de comparaison, une agricultrice, une commerçante, etc..., leur nombre d'heures de travail s'élèvera à 130.000 voire à 150.000. Pendant leur retraite (10 ans) percevront 12 millions d'anciens francs, soit 20 fois moins, après avoir travaillé 7 fois plus, ce qui équivaut à un coefficient mérite de 1 à 140 pour la retraite. **Concluez !**

**Déficits des sociétés nationalisées :**

Renault : déficit 1985 : 10,5 milliards F.
déficit 1986 : 12,5 milliards F.

**Causes :** excédents d'employés, surnombre estimé 5 à 6000

**Perte par employé par an** : 200 millions de F An.

S'ils sont étrangers ? Un maçon qui vient de terminer votre maison une fois réglé son dû, vous n'êtes plus tenu à le maintenir chez vous. Vous vous en êtes libéré ! Ce sont là des résultats d'observations, voici maintenant des faits: Par un courrier à l'adresse de Mme Bouchardeau en 1985, dont copie au Préfet du Finistère, je dénonçais la loi Pèche comme **scélérate**, pourtant votée à l'unanimité par l'assemblée Nationale. En 1988, par la revue "La Propriété Agricole" j'apprends que reconnue **scélérate** cette loi va être revue par l'assemblée Nationale". Lors du contrat de Rivière Aven Stergoz, je me suis opposé à l'administration et à Louis le Pensec en particulier qui déclarant entre autre "Nous instaurerons une autorité de Rivière". **Les riverains ont vu clair** et ensemble nous avons gagné. Actuellement le projet de **la décharge de Kerméné** à Leuhan me préoccupe. Toute la **vallée de l'Isole** risque d'être à terme polluée entraînant aussi la pollution des plages du **Pouldu**. Aidez nous ! C'est trop grave ! Ne soyez pas négligents! Je suis à l'initiative d'un tract, mais les moyens manquent ! **Trop d'abus** ne sont pas dénoncés, vous êtes dans le secteur privé accablés de contraintes et de charges injustifiées. Je ne peux pas ici vous les énumérer. **Personne ne les dénonce**. Nos représentants n'y voient pas suffisamment clair.

**En conclusion**, un gouvernement de gauche, de même obédience politique que les syndicats politisés dont je dénonce les actions néfastes dans les sociétés nationalisées en particulier, que tout le monde reconnaît, ne fera rien pour y remédier, **il vous incombe donc d'agir** pour **vous libérer** de cette situation et **votre vote du 5 juin** peut permettre le départ **d'une action dans ce sens**

**Si vous me faites confiance, dès cet été, je mettrai en "branle" le processus pour y parvenir. Nous débuterons par un grand meeting régional ici à Scaër. Chaque corps de métier s'exprimera par son représentant, face aux députés et autres élus présents. Les rôles seront donc inversés. Notre action, nous la continuerons, et le gaspillage et les contraintes seront contenus.**

***Tous à Scaër au meeting cet été***
***Vous aurez voté utile.***

Je ne suis pas l'homme du
perroquettage politique, la France
est un ensemble : Un peuple, une terre
une culture. Ne la divisons pas
La Justice : Tout ce qui peut
constituer la démocratie s'y trouve
C'est le plus beau mot que
l'homme ai "construit"

le candidat [signature]

Imp. TROUSSEY - SCAËR